



REVUE DE PRESSE EDILE

EDILE PRESS REVIEW



{ December 2015 }

	Web
	December 11, 2015

Inclusive growth: the EDILE project gets Union for the Mediterranean's label

EDILE is part of the four new projects recently labelled by the Senior Officials of the 43 Member States which compose the Union for the Mediterranean (UfM). It was unanimously endorsed by the Senior Officials during their meeting in Barcelona on 27 November and complements a portfolio of 37 labelled projects.

"Economic Development through Inclusive and Local Empowerment" (EDILE) formulates a regional approach to identify and support investments and best practices with high local impact. The purpose is to promote investments with high spill-over effects by creating a rating tool to measure the inclusiveness of investment projects associated with a label (EDILE label). The main targets are public and private investment project evaluators, private investors, civil society stakeholders and international financial institutions and other donors.

"The first phase of the project, funded under ENPI CBC Med Programme for an amount of € 1.7 million allowed to develop a comprehensive tool box which helps public authorities in Tunisia, Lebanon and Palestine evaluate the actual impact of foreign investments on local economies. It also launched the EDILE label which rewards companies with inclusive performance in terms of local impact," said Emmanuel Noutary, General Delegate of ANIMA Investment Network, beneficiary of the EDILE project. "14 companies are already engaged in the EDILE process. With the UfM label, the second phase will consolidate Lebanon, Tunisia and Palestine, and expand EDILE to Morocco, Algeria, Egypt and Jordan."

EDILE labeling is a tangible example of how good practices designed under ENPI CBC Med projects can be capitalized on and further exploited by institutions and stakeholders of the Mediterranean area.

Source: <http://www.enpicbcmed.eu/communication/inclusive-growth-edile-project-gets-union-mediterraneans-label>

Le label UpM attribué à EDILE et EUROMED Invest

Les 43 pays de l'Union pour la Méditerranée viennent d'attribuer le label UpM aux projets coordonnés par ANIMA : EUROMED Invest et EDILE



Le 27 novembre 2015, les états membres de l'Union pour la Méditerranée se sont réunis à Barcelone dans le cadre d'une conférence de haut niveau sur un programme de développement commun à la région méditerranéenne. A cette occasion, les représentants ont entériné à l'unanimité la labellisation de 4 nouveaux projets,

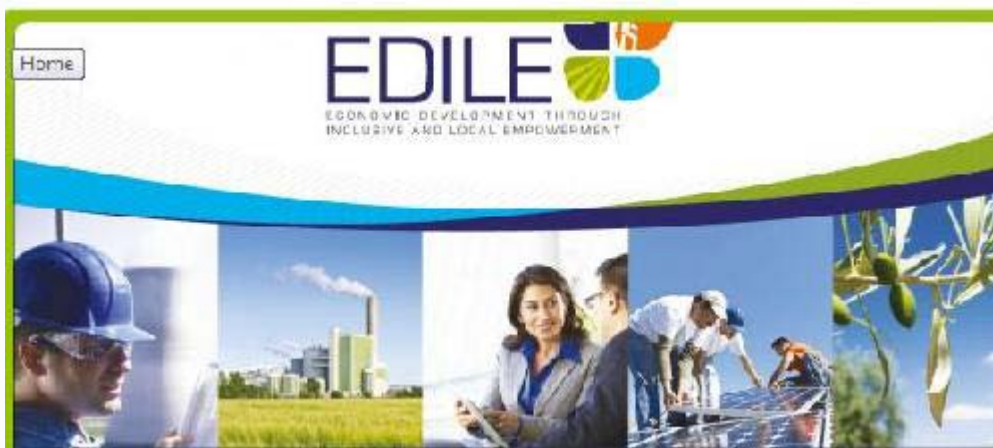
dont EDILE et EUROMED Invest portant à 37 le nombre de projets soutenus par l'UpM dans les trois domaines identifiés comme prioritaires : le développement durable, la croissance inclusive, l'employabilité des jeunes et l'autonomisation des femmes.

EDILE (Economic Development through Inclusive and Local Empowerment) s'inscrit dans une approche régionale visant à promouvoir l'investissement à impact local bénéfique sur les plans économique, social, environnemental et pour la communauté. La phase pilote d'EDILE, mise en œuvre depuis décembre 2013 au Liban, en Palestine et en Tunisie, dans le cadre du programme IEVP CTMED, a mis en place des outils opérationnels d'évaluation de ces impacts locaux, et effectué un travail de sensibilisation, de formation et d'échange de bonnes pratiques sur l'inclusivité. Dans un second temps à partir de 2016, l'initiative EDILE s'étendra à l'Algérie, à l'Egypte et au Maroc avec le développement d'un label EDILE qui permettra de valoriser les investissements publics et privés les plus bénéfiques à leurs territoires en matière de retombées locales.

Dans le projet EUROMED Invest cofinancé par la Commission européenne, ce sont les entreprises, via leurs fédérations, leurs chambres et leurs structures d'accompagnement qui prennent en main leur destin et mettent en œuvre un pan du volet régional de la politique de voisinage de l'Union européenne. Le message envoyé par l'UPM est donc une manifestation de confiance dans la capacité du secteur privé à proposer et mettre en œuvre des stratégies d'intérêt public en matière d'intégration économique dans cette région. Il traduit également la volonté des pays de l'Union pour la Méditerranée d'inscrire dans la durée le partenariat entre public et privé pour s'attaquer aux déficits d'emploi, d'opportunités économiques, de partage de richesse, d'investissement et d'intégration. Déjà, le projet a mobilisé près de 5000 acteurs économiques sur ses différentes opérations, et organisé 3000 rendez-vous d'affaires individuels. 250 entreprises se sont engagées dans des partenariats grâce à la mise en relation faite par EUROMED Invest.

Source : <http://euro-mediterranee.blogspot.fr/2015/12/le-label-upm-attribue-edile-et-euromed.html>

Croissance inclusive : un projet de coopération transfrontalière en Méditerranée obtient le label de l'Union pour la Méditerranée



La seconde phase du projet EDILE (Pour des investissements au service du développement économique local), initialement financé par l'UE et mis en œuvre dans le cadre du programme de coopération transfrontalière en Méditerranée, a été récemment labellisée par les hauts fonctionnaires des 43 Etats membres de l'Union pour la Méditerranée (UpM) lors de leur réunion qui s'est tenue à Barcelone le 27 novembre

Le projet « EDILE » concrétise une approche régionale visant à identifier et à soutenir les investissements et les meilleures pratiques à fort impact local. L'objectif est de promouvoir les investissements ayant une forte répercussion grâce à la création d'un outil de notation mesurant l'intégration des projets d'investissement, en association avec un label (le label EDILE). Les principaux acteurs visés sont les évaluateurs de projets d'investissement publics et privés, les investisseurs privés, les acteurs de la société civile, les institutions financières internationales et d'autres donateurs.

La première phase du projet, financée dans le cadre du Programme IEVP CT Med à hauteur de 1,7 million d'euros, a permis de développer une boîte à outils complète qui aide les autorités publiques en Tunisie, au Liban et en Palestine à évaluer l'impact réel des investissements étrangers sur les économies locales. Elle a aussi permis de lancer le label EDILE qui récompense les entreprises performantes en termes d'impacts locaux. Avec le label de l'UpM, la deuxième phase consolidera le projet au Liban, en Tunisie et en Palestine et étendra EDILE au Maroc, à l'Algérie, à l'Égypte et à la Jordanie.

Le programme IEVP CT « Bassin Maritime Méditerranée 2007-2013 » est un programme de coopération transfrontalière multilatérale cofinancé par l'Union européenne au titre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Il vise à renforcer la coopération entre l'UE et les pays partenaires situés le long des rives de la mer Méditerranée. (EU Neighbourhood Info)

Source : <http://www.enpi-info.eu/medportal/news/latest/43119/Croissance-inclusive:-un-projet-de-coop%C3%A9ration-transfrontali%C3%A8re-en-M%C3%A9diterran%C3%A9e-obtient-le-label-de-l%E2%80%99Union-pour-la-M%C3%A9diterran%C3%A9e>

UpM : le projet EDILE

La seconde phase du projet EDILE (Pour des investissements au service du développement économique local), initialement financé par l'UE et mis en œuvre dans le cadre du programme de coopération transfrontalière en Méditerranée, a été récemment labellisée par les hauts fonctionnaires des 43 Etats membres de l'Union pour la Méditerranée (UpM) lors de leur réunion qui s'est tenue à Barcelone le 27 novembre

Le projet « EDILE » concrétise une approche régionale visant à identifier et à soutenir les investissements et les meilleures pratiques à fort impact local. L'objectif est de promouvoir les investissements ayant une forte répercussion grâce à la création d'un outil de notation mesurant l'intégration des projets d'investissement, en association avec un label (le label EDILE). Les principaux acteurs visés sont les évaluateurs de projets d'investissement publics et privés, les investisseurs privés, les acteurs de la société civile, les institutions financières internationales et d'autres donateurs.

Source : <http://www.europe-et-formation.eu/upm-le-projet-edile.html?>

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EURO-MÉDITERRANÉENNE

L'initiative Edile s'étendra à l'Algérie, à l'Égypte et au Maroc en 2016

Le label UpM devrait permettre, notamment, l'émulation de jeunes porteurs de projets de développement durable et surtout accroître les capacités d'automatisation et d'innovation du travail des femmes des pays méditerranéens, tout en valorisant la croissance dans les entreprises publiques et privées.

PAR AMAR AOUIMER

Le label UpM est attribué à Edile et Economie Invest, indique l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille. En effet, les 43 pays de l'Union pour la Méditerranée viennent d'attribuer le label UpM aux projets coordonnés par Antim Economie Invest et Edile.

Le 27 novembre 2015, les États membres de l'Union pour la Méditerranée se sont réunis à Barcelone dans le cadre d'une conférence de



haut niveau sur un programme de développement commun à la région méditerranéenne. L'Observatoire précise "qu'à cette occasion, les représentants ont consacré à l'ensemble la labellisation de 4 nouveaux projets, dont Edile et Economie Invest portant sur 37 le nombre de projets soutenus par l'UpM dans les trois domaines identifiés comme prioritaires : le développement durable, la croissance inclusive, l'employabilité des jeunes et l'automatisation des femmes". Edile (Economic development through inclusive and local empowerment) s'inscrit dans

une approche régionale visant à promouvoir l'investissement à impact local bénéfique sur les plans économique, social, environnemental et pour la communauté. La phase pilote d'Edile, mise en œuvre depuis décembre 2013 au Liban, en Palestine et en Tunisie, dans le cadre du programme IEMP CTMED, a mis en place des outils opérationnels d'évaluation de ces impacts locaux et effectué un travail de sensibilisation, de formation et d'échange de bonnes pratiques sur l'inclusivité. "Dans un second temps à partir de 2016, ajoute cette source, l'initiative Edile s'étendra à l'Algérie,

à l'Égypte et au Maroc avec le développement d'un label Edile qui permettra de valoriser les investissements publics et privés les plus bénéfiques à leurs territoires en matière de croissance locale".

L'Observatoire poursuit que "dans le projet Economie Invest cofinancé par la Commission européenne, ce sont les entrepreneurs, via leurs fédérations, leurs chambres et leurs structures d'accompagnement qui prennent en main leur destin et mettent en œuvre un pan du volet régional de la politique de soutien de l'Union européenne. Le message envoyé par l'UpM est, donc, une manifestation de confiance dans la capacité du secteur privé à proposer et mettre en œuvre des stratégies d'intérêt public en matière d'intégration économique dans cette région".

Il traduit également la volonté des pays de l'Union pour la Méditerranée d'inscrire dans la durée le partenariat entre public et privé pour s'attaquer aux déficits d'emploi, d'opportunités économiques, de partage de richesses, d'investissement et d'innovation. "D'ici, le projet a mobilisé près de 5.000 acteurs économiques sur ses différentes opérations, et engagé 3.000 rendez-vous d'affaires individuels. 250 entreprises se sont engagées dans des partenariats grâce à la mise en relation faite par Economie Invest", notent les experts de l'Observatoire. A. A.

RÉALISATION DE PORTS

Contrats de partenariat algéro-chinois

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé la signature prochaine de contrats de partenariat entre des entreprises algériennes et chinoises pour la réalisation de ports. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Ouali a indiqué que des partenariats seront conclus prochainement entre des entreprises algériennes et chinoises selon le principe S149, pour la création d'entreprises spécialisées dans la réalisation de ports. "Le ministre des Travaux publics ouvre actuellement à la modernisation des moyens de réalisation nationaux pour la pose en charge de différents projets de secteur sans recourir à des entreprises étrangères sauf pour la réalisation de structures nécessitant des techniques indispensables chez des entreprises algériennes", a-t-il souligné. Des contrats ont été signés, la

semaine dernière, entre des entreprises algériennes et italiennes pour la création d'entreprises spécialisées dans le domaine de la réalisation de ports, a signalé le ministre dans ce sens. Les partenariats entre les entreprises algériennes et étrangères visent à acquérir l'expérience, le recyclage des cadres algériens et à éviter le financement de projets en devises, a soutenu Ouali. Par ailleurs, il a signalé le lancement d'un groupe d'entreprises nationales publiques dans le recadrage au niveau national suivant une stratégie du ministère de telle que se poursuivra par le transfert d'un groupe d'unités vers les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud pour superviser des projets et accompagner le secteur localement. Abdelkader Ouali s'est déclaré satisfait du rythme de réalisation des projets de travaux publics dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès et de la

capacité des entreprises locales de concrétisation de projets de qualité et dans des délais raisonnables leur permettant de prendre en charge de grands projets, dont ceux des autoroutes. Le ministre a inspecté, lors de sa visite, un nombre de projets relevant de son secteur, dont celui de réfection de la trémie de l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Makouda, qui a fait l'objet de dégradation par un camion, pour un coût de 34 millions DA. Cette opération envisage un taux d'avancement des travaux de 70 % et sa livraison est attendue au mois de janvier prochain. Dans la commune de Sidi Ali Boussadi, il s'est enquis du projet de la station de péage de l'autoroute Est-Ouest prévue d'être réceptionnée fin 2016, selon les explications fournies. En outre, il a visité le projet de raccordement du déboulement de la RN 96 à l'autoroute sur

une distance de 12 kilomètres, qui est achevé. M. Ouali a inspecté dans la commune de Sidi Lahcen une opération permettant la maintenance et la rehabilitation d'un chemin vicinal reliant plusieurs villages à la RN 95 pour un coût de 54,5 millions DA. Au chef-lieu de wilaya, il a inspecté le projet de raccordement de la RN 95 à l'autoroute Est-Ouest à travers l'échangeur de la commune de Sidi Ali Boussadi (3 km) doté d'une enveloppe de 300 millions DA et enregistrant un taux d'avancement de 90 %. Le ministre a visité aussi le projet de la trémie sur la voie d'évitement de la ville de Sidi Bel-Abbès pour un investissement de 500 millions DA, qui devra contribuer à la fluidité du trafic sur cet axe traversé par 15.000 véhicules/jour. Dans les communes de Amama et Zennoua, le ministre a inspecté les

projets d'entretien du chemin communal reliant le village de Bouachia et de la RN 7 et de rehabilitation du chemin de wilaya (CW 37) sur 20 kilomètres. Par ailleurs, il a pris connaissance de l'état de la voie d'évitement de la ville de Sidi Bel-Abbès (20 km) pour un coût de 4,523 milliards de dinars. En outre, Abdelkader Ouali s'est enquis du projet de rénovation de la route nationale 97 entre la RN 13 et la frontière de la wilaya de Mascara (29 km), qui sera réceptionnée avant fin décembre en cours, en plus de l'inspection du projet d'aménagement d'un carrefour vers les cités de la ville de Sidi Bel-Abbès comportant un ouvrage d'art sous la ligne ferroviaire. R. E.

CLÔTURE DE LACOP21

Les 100 milliards dollars promis par le Nord au Sud "devront être un plancher"

Les 100 milliards de dollars par an promis par le Nord pour soutenir les politiques climatiques de ceux du Sud "devront être un plancher pour l'époche-2020", a indiqué le président de la Conférence de Paris sur le climat (COP21), Laurent Fabius. Les "100 milliards de dollars par an devront être un plancher pour l'époche-2020", date d'entrée en vigueur de l'accord attendu à Paris, a déclaré M. Fabius en présentant, lors d'une séance plénière, le projet d'accord final soumis aux représentants de 195 pays participant à cette conférence onusienne. Un nouvel objectif chiffré devra être défini au plus tard en 2025. Selon le président de la COP21, le projet d'ac-

cord soumis à l'approbation "contient les principales avancées dont beaucoup d'entre nous pensaient qu'elles seraient impossibles à atteindre", ajoutant que ce texte était "d'élégance, juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant". "Ce texte sera un tournant historique et cette COP21 est un véritable tournant aussi bien pour les actions non gouvernementales que pour la mise en place d'un accord juridique universel", insiste-t-il. L'accord attendu de Paris "aidera les États insulaires à ne pas céder de l'avancée des mers, accélérera la mise à disposition de l'Afrique de moyens financiers indispensables à son développement durable, il accompagnera les pays producteurs d'énergie fossile dans leurs

efforts de diversification et nous aidera tous à prendre un tournant favorable à notre avenir", a noté M. Fabius. De son côté, le président français François Hollande a exhorté les 195 pays représentés à Paris à franchir "le pas décisif" en adoptant l'accord de la COP21 sur le climat, qui sera débattu cet après-midi. Le président Hollande a également souligné que ce texte concilie la responsabilité, notamment celle des pays les plus riches et le principe de la différenciation, ajoutant qu'il accorde aux plus vulnérables et aux pays en développement les moyens promis. Les pays développés se sont engagés, à Copenhague en 2009 et à Cancun en 2010, à

mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour aider les pays en développement à faire face au dérèglement climatique. Cette somme peut provenir de sources bilatérales ou multilatérales, publiques et privées (le Fonds vert, la Banque mondiale, les contributions des gouvernements, des institutions bilatérales, etc.). La question des 100 milliards constitue un enjeu important des négociations. Pour les pays en développement, il est essentiel que les pays développés respectent cet engagement afin de créer la confiance nécessaire pour parvenir à un accord universel et contraignant à Paris. R. E.

Source :

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=43&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEWjmsa66_ZnKAhUF0xoKHSXAAa14KBAWCCwwAg&url=http%3A%2F%2Fwww.le-midi-dz.com%2Fpdf%2Fdownload.php%3Ffolder_id%3Ddocs%2F2015%2F12%2F%26file_id%3Dedition-2015-12-14.pdf&usq=AFQjCNG9VZOx0L9fsRF1LR-YI3Jsy1qSZg&bvm=bv.110151844,d.d2s

Guide EDILE - Tunisie industrie



EDILE-ECONOMIC DEVELOPMENT THROUGH INCLUSIVE AND LOCAL EMPOWERMENT



Référentiel
Guide méthodologique
Juillet 2014

